

RETOUR VOLONTAIRE EN 2022

Presque tous les migrants - qu'ils soient (ex-) demandeurs de protection internationale ou en séjour irrégulier - qui souhaitent retourner dans leur pays entrent en ligne de compte pour le retour volontaire. En Belgique, c'est Fedasil qui est l'instance responsable pour le retour volontaire. L'organisation pratique du voyage vers le pays d'origine est confiée à l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations).

Le voyage de retour s'effectue en avion. Fedasil organise également des retours volontaires en bus vers plusieurs pays d'Europe de l'Est. D'autres retours volontaires sont aussi organisés par l'Office des étrangers.

Plus d'info : www.retourvolontaire.be

Attention : compte tenu de la situation de pandémie de Covid 19, les retours sont plus difficiles à organiser pour certaines destinations.

1. Nombre de retours volontaires en 2022 (personnes)

	Fedasil	Office des étrangers*	Total 2022
Janvier	108	0	108
Février	161	1	162
Mars	138	3	141
Avril	301	2	303
Mai	234	1	235
Juin	274	3	277
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
Total	1216	10	1226

Evolution du nombre de retours volontaires*

2022: 1.226 (janvier-juin)

2021: 1.965

2020: 1.847

2019: 2.426

2018: 2.994

2. Principales nationalités en 2022

Pays	Nombre de personnes
Mongolie	244
Brésil	239
Moldavie	126
Salvador	62
Ukraine	49
Géorgie	39

3. Profil des personnes en 2022

Catégorie	
Demandeurs d'asile	34%
Demandeurs d'asile déboutés	19%
Migrants en séjour irrégulier	47%
Total	100%

* Ce chiffre ne reprend pas les départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile (et qui sont organisés par l'Office des étrangers).